



NOTE TECHNIQUE POUR LA SAISIE DES VOEUX

Le mouvement départemental 2019 s'effectue <u>uniquement</u> sur I-PROF au moyen de SIAM1

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment. En cas de problème de connexion, contacter

Orléans - Tours Assistance : 0810 000 081

- L'accès peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet.
- Pour vous connecter, vous devez :

ACCEDER A I-PROF : <u>https://pia.ac-orleans-tours.fr/</u>

VOUS IDENTIFIER EN SAISISSANT :

Votre compte utilisateur (initiale du prénom + nom en minuscule, sans espace, suivi éventuellement d'un chiffre) Votre mot de passe : NUMEN **ou** votre mot de passe personnel

- Aller sur « Mes applications mes outils »
- Cliquer sur I-prof, accéder à l'application
- Choisir les services, puis SIAM, phase Intra-départementale

Consultation des postes et saisie des vœux :

Vous accédez à la liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants. Plusieurs critères de choix permettent d'affiner la consultation des postes :

- Vacants
- susceptibles vacants
- tous postes, par commune, école
- par spécialité

Dans le département de l'Indre, la liste est éditée par spécialité

Pour la saisie des vœux, 2 possibilités sont offertes :

- par numéro de poste, préalablement identifié par l'agent
- par recherche du numéro de poste

ATTENTION NOUVEAU : pour les participants obligatoires la saisie d'un voeu large est obligatoire et bloquante à la saisie d'un vœu précis (sur poste ou sur zone géographique).

Dans votre boîte aux lettres I-PROF, vous recevrez après la clôture des vœux, un accusé de réception, puis le résultat de votre demande de mutation.

ATTENTION : ouverture du service du 17 avril au 06 mai 2019.